



DCFE_PV(2022)0302_1

PROCÈS-VERBAL

de la réunion du 2 mars 2022, de 16 h 15 à 18 h 45

Bruxelles

La séance est ouverte le mercredi 2 mars 2022, à 16 h 23, sous la présidence de Guy Verhofstadt, président.

(Retransmission en ligne)

1. Adoption de l'ordre du jour Projet d'ordre du jour (2022)0302_EN

Le projet d'ordre du jour est adopté en l'état.

2. Communications de la présidence

À la lumière des récents événements, le président informe les membres de son intention d'inviter une délégation de réfugiés ukrainiens aux travaux de l'assemblée plénière de la conférence, afin de les faire participer activement en tant que parties prenantes au processus, notamment au débat sur le thème «L'Union européenne dans le monde».

Le président invite le Parlement à être encore plus ambitieux pour la conférence. Il demande l'ouverture d'une convention, qui sera annoncée le 9 mai dans une déclaration commune des trois présidents sur les conclusions de la Conférence. Manfred WEBER et Michiel HOOGEVEEN interviennent sur ce point. Sur proposition du président, les membres conviennent de poursuivre l'examen de ce point lors de la prochaine réunion de la délégation.

En outre, le président présente les résultats du cycle final des quatre panels de citoyens européens et le calendrier révisé proposé par les coprésidents. Ce dernier doit encore être approuvé par le conseil exécutif, en vue d'ajouter une réunion plénière supplémentaire en avril. Il présente les travaux de l'assemblée plénière de la conférence qui auront lieu au cours des deux prochains mois, à savoir:

- **Plénière de mars I:** présentation et discussion des recommandations des panels 1 et 4;
- **Plénière de mars II:** discussion et compte rendu de la plénière par les groupes de travail sur les travaux réalisés;
- **Session d'avril I:** examen de toutes les propositions des groupes de travail;
- **Session d'avril II** (toujours soumise à l'approbation du conseil exécutif): conclusion des travaux, sur la base de propositions éventuellement remaniées au sein des groupes de travail. À l'issue de ce processus, **les citoyens auront la possibilité de s'exprimer** sur les propositions, mais sans droit de veto.
- **9 mai: Événement de clôture** et déclaration commune des trois présidents indiquant officiellement leur engagement sur le suivi convenu.

Enfin, le président mentionne plusieurs documents présentant un intérêt pour la délégation. Il s'agit, premièrement, de deux études, sur un total de quatre, réalisées par les services du Parlement, décrivant la position du Parlement et toutes les propositions et actes existants/à venir de l'Union pour chacune des recommandations. Cette synthèse est réalisée par le Service de recherche du Parlement européen (EPRS), en collaboration avec les directions générales des politiques internes (IPOL) et des politiques externes (EXPO). Deuxièmement, les membres reçoivent les lignes directrices convenues par les coprésidents sur la manière de traduire les recommandations des citoyens en propositions de la plénière. En troisième lieu, le Président annonce que les méthodes de travail internes du Parlement pour cette phase finale sont en cours de finalisation et seront distribuées prochainement.

En conclusion, le président rappelle aux membres la deuxième réunion conjointe des délégations des parlements nationaux et du Parlement européen à la conférence du 24 mars à Strasbourg, dans le but de discuter d'un document commun contenant des propositions communes.

3. Échange de vues sur les recommandations du panel de citoyens européens 1 sur le thème «Une économie plus forte, justice sociale et emploi / éducation, culture, jeunesse et sport / transformation numérique» et du panel de citoyens européens 4 sur le thème «L'UE dans le monde / migration», en préparation de la conférence plénière des 11 et 12 mars 2022

Échange de vues

Le président ouvre le débat sur ce point.

L'échange de vues qui s'ensuit est divisé en cinq débats sur les sous-thèmes correspondants, dans l'ordre indiqué ci-dessous. Le coordinateur responsable du Parlement européen, lorsqu'il est présent, présente chaque débat, à savoir:

- (1) «*Une économie plus forte, justice sociale et emploi*»;
- (2) «*Éducation, culture, jeunesse et sport*»;
- (3) «*Transformation numérique*»;
- (4) «*L'Europe dans le monde*»;
- (5) «*Migration*».

Interviennent:

(1) «*Une économie plus forte, justice sociale et emploi*»: Siegfried MURE AN, Nicola BEER, Domènec RUIZ DEVESA, Monika VANA, Michiel HOOGEVEEN, Sandra PEREIRA, Sirpa PIETIKÄINEN, Niklas NIENASS.

(2) «*Éducation, culture, jeunesse et sport*»: Laurence FARRENG, Isabel WISELER-LIMA, Victor NEGRESCU, Niklas NIENASS, Helmut SCHOLZ, Alicia HOMS GINEL.

(3) «*Transformation numérique*»: Alessandro PANZA, Sandra PEREIRA, Josianne CUTAJAR.

(4) «*L'Europe dans le monde*»: Andrius KUBILIUS, Costas MAVRIDES, Hélène LAPORTE, Danuta HÜBNER, Domènec RUIZ DEVESA, Paulo RANGEL.

(5) «*Migration*»: Marc ANGEL, Sun ana GLAVAK, Nils UŠAKOVŠ, Jordi SOLÉ, Gunnar BECK, Fernando BARRENA ARZA.

Le président conclut le débat.

4. Questions diverses

-

5. Prochaine réunion

16 mars 2022, à Bruxelles

La séance est levée à 19 h 15.

LISTE DE PRÉSENCE

PRÉSENTS PHYSIQUEMENT DANS LA SALLE

ANGEL, BECK, BEER, DURAND, GLAVAK, GOZI, HOMS GINEL, HOOGEVEEN, KARAS, KUBILIUS, MAVRIDES, MURE AN, NEGRESCU, OLIVIER, PEREIRA, PIETIKÄINEN, PUIGDEMONT I CASAMAJÓ, RANGEL, RUIZ DEVESA, SCHIEDER, SCHOLZ, SILVA PEREIRA, SOLÉ, UŠAKOVŠ, VERHOFSTADT, WISELER-LIMA

PRÉSENTS À DISTANCE

AI-SAHLANI, BARRENA ARZA, BECK, BIZZOTTO, CLUNE, CUTAJAR, FARRENG, GLAVAK, HÜBNER, HUHTASAARI, KUMPULA-NATRI, LAPORTE, MAVRIDES, NIENAß, PANZA, RANGEL, SCHEIDER, TOIA, VANA